

Bundesinventar der Moorlandschaften von besonderer Schönheit und von nationaler Bedeutung
Inventaire fédéral des sites marécageux d'une beauté particulière et d'importance nationale
Inventario federale delle zone palustri di particolare bellezza e d'importanza nazionale
Inventari federal da las cuntradas da palì da bellezza speziala e d'impurtanza naziunala

Kanton(e)	BE, JU	Objekt	7	
Canton(s)		Objet		
Cantone(i)		Oggetto		
Chantun(s)		Object		
Gemeinde(n)		Le Bémont, Montfaucon, Saignelégier, Tramelan		
Commune(s)				
Comune(i)				
Vischnanca(s)				
Lokalität	Etang de la Gruère			
Localité				
Località				
Localidad				
Koordinaten		2'570'890 / 1'232'320		
Coordonnées				
Coordinate				
Coordinatas				
Höhe ü. M.	1010 m			
Altitude				
Altitudine				
Autezza sur mar				
Fläche	201.07 ha (30.16 BE, 170.91 JU)			
Surface				
Superficie				
Surfatscha				

©BAFU / OFEV
UFAM / UFAM 2017

SM 7 Etang de la Gruère

Avec ses vastes marais et son étang, la Gruère constitue un site marécageux unique pour les Franches-Montagnes. Le site correspond à une combe anticlinale allongée qui a été érodée jusqu'au substrat marneux imperméable. En son centre, les marais et le grand étang déterminent le paysage; les rangées de dolines, des pâturages boisés et des forêts occupent les bords de la combe, que ferme en général une crête bien marquée.

La structure concentrique du paysage est remarquable, en particulier dans la moitié orientale du site où émerge le coeur bombé de l'anticlinal, constitué de calcaires perméables et exploité par l'agriculture; il est entouré d'une ceinture continue de dolines, à l'extérieur desquelles s'étendent des marais allongés (bas-marais et restes de haut-marais).

Le site de la Gruère se distingue par des hauts-marais très bien conservés, qui sont parmi les plus vastes du canton du Jura. De grandes surfaces de pins à crochets, en partie originelles, se combinent aux zones de buttes et de gouilles et aux combes d'écoulement. On y trouve la rare Scheuchzérie des marais, caractéristique des gouilles centrales des tourbières. Les zones autrefois exploitées sont marquées par les bouleaux, les landes à callune et à buissons nains, d'anciens drains en voie de recolonisation et des étangs d'exploitation en partie atterris. Fait également remarquable pour le Jura, les bas-marais sont encore bien développés, notamment dans la partie orientale du site. Sur le territoire du canton de Berne, seule une partie des bas-marais autrefois pâturés sont encore exploités de manière extensive (en bordure immédiate et au sud de la route menant au Gros Bois Derrière). Pour le reste, des formations de hautes herbes (mégaphorbiales) et buissons et des arbustes ont progressivement envahi les zones abandonnées à elle-mêmes. La forêt marécageuse a même repris ses droits dans la combe étroite à l'extrémité orientale du lieu-dit Derrière la Gruère.

D'autre part, les biotopes marécageux sont également importants pour une faune variée, en particulier pour les libellules, certains papillons et coléoptères.

Les bâtiments agricoles traditionnels, un vestige de moulin dans une doline, deux étangs artificiels, dont l'étang central qui fait la renommée touristique du site et qui faisait fonctionner autrefois un moulin puis une scierie, dénotent la valeur et l'importance culturelle du paysage.